

Fabriquer des masques

Nous mettons à votre disposition un tutoriel pour fabriquer des masques (à télécharger en bas de page et en ligne). Ces masques ne peuvent être utilisés que par des personnels non soignant comme les livreurs, caissières, vous même...

Ce patron est proposé par l'[AFNOR](#) (Association française de normalisation). La version 1.10 du 28 avril 2020 propose en plus une version de masque pour enfant de plus de 7 ans.

Vous pouvez déposer ces masques dans la boîte à lettres de l'Hôtel de Ville. Pour cela, mettez-les dans une enveloppe en écrivant dessus : "Solidarité/masques". Ils seront ensuite distribués en fonction des besoins recensés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville.

Pour confirmer votre engagement dans la lutte contre le coronavirus, vous pouvez aussi proposer de donner ou de céder à prix coûtant (si vous êtes professionnel) des exemplaires des masques que vous avez confectionnés en grand nombre sur la plateforme dédiée de l'AFNOR : masques-barrieres.afnor.org

[FAQ sur les masques de l'AFNOR](#)

30/04/2020



DOCUMENTS MIS À DISPOSITION:

[Masques barrières AFNOR SPEC S76-001 V1.10.pdf](#) [1323.5ko] 

[Masques barrières AFNOR SPEC S76-001 V1.10, patrons.pdf](#) [522.2ko] 